

Uchon, le 20 mars 2021

Sauvegarde du Massif d'Uchon
Mairie
71190 UCHON
sauvegardedumassifduchon@orange.fr

à Madame la Ministre de la Transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure,
246 bd Saint-Germain 75700 PARIS

Objet : classement du Massif d'Uchon (71190)

Madame la Ministre,

En décembre 2018, notre association, Sauvegarde du Massif d'Uchon, a été informée du projet de vente de la forêt de la Ravière à un groupement forestier. Inquiète quant au devenir de cette forêt, notre association s'est mobilisée.

Ce projet d'exploitation concerne la plus grande forêt de feuillus de la commune d'Uchon (106 ha). Cette inquiétude est motivée par des décennies d'exploitation industrielle des forêts du Morvan en monoculture de résineux.

La pétition que nous avons lancée fin mars 2019 avait recueilli plus de 15 000 signatures en quelques semaines traduisant l'attachement des habitants et des visiteurs à ce site exceptionnel.

Ceci a entraîné la mobilisation des élus : Marie-Guite Dufay (Présidente de la Région BFC), Sylvain Mathieu (Vice Président de Région BFC et Président du Parc Naturel Régional du Morvan), Rémi Rebeyrotte (Député de Saône et Loire) et Vincent Chauvet (Maire d'Autun) qui ont interpellé votre ministère en sollicitant une Instance de classement. Cette demande a été agréée et a été suivie d'une procédure, actuellement en cours, visant à un classement plus large du massif au titre de la loi des paysages. Ce massif comporte déjà 3 éléments classés.

Nous avons souhaité par ce courrier réagir à la tribune du vice-président du syndicat des propriétaires forestiers privés de Saône et Loire dans la revue « Forêts privées de Bourgogne Franche-Comté » de février 2021. Vous trouverez cette tribune et notre réponse en pièces jointes.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente
Christine Wanat

Copie par courriel à M-G Dufay, présidente de la région BFC ; S. Mathieu, vice-président de BFC et président du Parc Régional du Morvan, R. Rebeyrotte, député de Saône et Loire ; V. Chauvet, maire d'Autun.

Sauvegarde du Massif d'Uchon, l'association qui veille sur le Massif et répond à l'opposition d'un représentant des propriétaires forestiers

En réponse à Gilles de Corson qui prétend que le classement du Massif d'Uchon est un projet « infondé et inutile » dans la revue (Forêts Privées de BFC de février 2021) du syndicat des propriétaires forestiers privés, nous observons tout le contraire sur ce massif et ailleurs :

- sur la parcelle B 312 (environ 8 ha) faisant partie de la forêt de La Ravière, **rasée 2 fois** en l'espace de 14 ans (hiver 2003/2004 puis hiver 2018-2019), avec de plus exportation de tous les rémanents, la première plantation en monoculture de douglas n'ayant repris qu'à 10 %. La nouvelle replantation est encore majoritairement en douglas complétée avec mélèzes et cèdres donc uniquement en résineux.

Cette parcelle se trouve en partie dans le périmètre des 500 m de l'oratoire **classé** et n'avait fait l'objet **d'aucune autorisation en 2003**. Nous avons interpellé à l'époque les services de l'état qui avaient alors trouvé un « arrangement » avec l'exploitant. Celui-ci a quand même planté les douglas en monoculture avec une petite bande en régénération naturelle de feuillus.

Lors de tous ces travaux, des **blocs rocheux granitiques** caractéristiques du massif, ont été **abîmés et déplacés**.

La DDT a répondu à nos demandes d'explication que tous ces travaux respectent les règles !

- hors du périmètre proposé au classement mais à sa limite, face nord du massif, sur la parcelle B 156 une **coupe rase** de douglas de 3,95 ha a été effectuée en juillet 2018.

La parcelle voisine B157 (d'environ 2,2 ha) a subi le même sort à l'hiver 2019/2020

Tout a été replanté majoritairement en douglas complété par d'autres résineux en mélange.

Résultat, **plus de 6 ha d'un seul tenant** ont été **rasés** puis replantés en résineux **sur 2 ans**.

Les ornières et autres dégâts causés lors de l'exploitation sont vraiment dommageables pour le sol.

Ces exemples ne sont pas isolés puisque d'autres coupes rases suivies de replantations en résineux sont presque systématiquement observées partout dans le Morvan et beaucoup sur de très grandes superficies. De plus nous n'observons à ce jour quasiment aucune pratique de gestion durable sans coupe rase (en dehors de 2 groupements forestiers citoyens), avec mélange suffisant des essences en diversité et en âge tel que **les études récentes le préconisent** mais également **tel qu'on peut le lire sur le site du CRPF qui délivre les PSG**. Nous constatons que les principes de gestion présentés par les documents du CRPF consultables en ligne ne correspondent pas à nos observations faites sur le terrain depuis 25 ans.

- en limite du périmètre proposé au classement près de l'étang de Vauvillard, une **coupe rase sanitaire** (environ 9 ha) **d'épicéas attaqués par des scolytes dont la prolifération est favorisée par la monoculture**, offre un paysage de désolation accentué par l'éclatement des souches. Il est bien connu qu'une plantation d'épicéas acidifie le sol qui perd ainsi en fertilité très difficile à corriger sur un sol déjà naturellement acide sur granite. Ce genre de monoculture a certainement dégradé le sol pour longtemps voire de façon irréversible à l'échelle d'une vie humaine compte tenu aussi de son tassement par les engins énormes qui réalisent ces travaux.

- cet hiver une nouvelle coupe rase, qui semble de dimension réglementaire et visible depuis l'étang de Vauvillard, a été effectuée puis replantée.

Voici quelques exemples observés récemment sur le Massif d'Uchon, qui contredisent les propos de Gilles de Corson et qui confirment que le **classement est fondé, utile voire indispensable** pour les générations actuelles et à venir.

Nous connaissons la puissance de la filière bois et face à elle notre association est le **porte parole des milliers d'habitants de la région et visiteurs du massif d'Uchon** comme en témoigne notre pétition qui a recueilli plus de 15 000 signatures en quelques semaines.

Notre association a été **créée en 1996 en réaction** à ces pratiques saccageant **un site extraordinaire** qui a historiquement marqué des générations au moins depuis le Moyen-Age où des processions et des rites rassemblaient la population venue à pieds de loin écouter les prêches devant l'oratoire visant à conjurer la peste.

Tout dernièrement, on y vient en grand nombre respirer, marcher, se ressourcer lors du déconfinement ou avant le couvre-feu pour fuir cette nouvelle pandémie.

Plus généralement, on y vient habituellement de longue date depuis les villes et villages avoisinants mais aussi des grandes villes, toutes générations confondues pour se sentir bien grâce à la beauté, au calme qui y règne et à la magie du lieu.

« **Les forêts précèdent les hommes, les déserts les suivent** », Chateaubriand (1768-1848)

« **Le climat est détraqué et chaque jour la Terre devient plus laide** », Tchekov (1866-1904), qualifié de lanceur d'alerte pour sauver les forêts dans un article du journal « Le Monde » du 21 / 07/ 2020.

C'est pour tout cela que notre position en **faveur du classement dans son plus large périmètre** nous paraît **totallement légitime** et que nous souhaitons que ce projet tant attendu depuis des décennies, aboutisse enfin.

Christine Wanat, présidente

Sauvegarde du massif d'Uchon

Mairie

71190 Uchon

« **savegardedumassifduchon@orange.fr** »